

SOCIAL

Les « obsèques service public » à bas coût ont enfin la cote

PERSONNE n'en parle. Ni les pompes funèbres, ni les hôpitaux, ni les villes. Et pourtant, sans publicité, le nombre d'obsèques service public proposées dans la petite couronne ne explose. Elles ont augmenté de 30 % en 2013 par rapport à 2012. Le principe de ces funéraires ? C'est la possibilité pour tous les habitants des 82 collectivités adhérentes au Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne de bénéficier aux Pompes Funèbres Générales d'obsèques standard pour seulement 1 657 € (sans les frais d'inhumation). Un tarif très avantageux quand on sait que le prix moyen des obsèques se situe entre 3 500 et 4 000 €.

Un sujet qui reste tabou

Comment est-ce possible ? Ces pompes funèbres choisies comme déléguées par le syndicat rognent sur leurs bénéfices mais elles sont les seules, en contrepartie, à pouvoir revendiquer cette délégation officielle de la ville. Seules conditions pour qu'une famille en bénéficie : il faut habiter l'une des communes du syndicat et le défunt doit être décédé dans l'une de ces villes ou à Paris.

« Le nombre de ces contrats a plus que doublé en cinq ans », se réjouit

dans sa ville sur les « obsèques service public ». Résultat : sa commune est celle en Ile-de-France où l'on en signe le plus. « J'ai trouvé qu'il était important qu'une collectivité reste aux côtés des familles dans des moments difficiles. Qu'il n'y ait pas seulement un opérateur de pompes funèbres pour les conseiller », explique-t-il.

Sur les 26 847 décès en 2013 en petite couronne (92, 93 et 94), seulement 914 ont donné lieu à des « obsèques service public ». Or, toutes les communes de grande couronne pourraient intégrer le syndicat et bénéficier de ce contrat. « Mais de plus en plus de villes nous rejoignent », constate Catherine Dumas. « Tout le monde y vient parce que c'est un vrai service », résume le maire de Champigny qui ne peut pas faire grand-chose contre un... tabou. « Quand j'ai découvert ces obsèques, j'ai demandé à ce qu'il y ait un article dans le magazine municipal. On m'a répondu que ce n'était pas possible, qu'on ne voulait pas parler de la mort. »

DENIS COURTINE

La liste des communes faisant partie du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne sur www.sifurep.com.



Cimetière de Créteil (Val-de-Marne), jeudi après-midi. Ce dispositif permet de payer seulement 1 657 € (sans les frais d'inhumation) pour des obsèques standard, au lieu de déboursier entre 3 500 € et 4 000 €. (L.P./D.C.)

Catherine Dumas, directrice adjointe du syndicat. Plusieurs raisons à cela : d'abord la diffusion en mars 2013 de l'émission « les Infiltrés » sur France 2 qui montrait la réticence des pompes funèbres à parler de ce servi-

ce. Ensuite, le porte-monnaie de plus en plus léger des familles. Enfin, le bouche-à-oreille. Parce qu'il a été président de ce syndicat, le maire (PCF) de Champigny (Val-de-Marne), Dominique Adenot, s'est mis à com-

LOISIRS

La folie d'Halloween au Stade de France



■ Soirée à glacer le sang, hier, dans une arène du Stade de France envahie par les zombies, squelettes et autres vampires. A l'occasion d'Halloween, le temple du sport a pris des allures de galerie des horreurs. Il proposait une visite nocturne « au cœur de l'étrange », ponctuée d'effrayantes animations et de distribution de bonbons. Que les amateurs d'épouvante se rassurent, une dernière nocturne se tient ce soir, à vos costumes !

► **Retrouvez notre diaporama sur www.leparisien.fr.**

De 16 h 30 à 21 h 30 au Stade de France, à Saint-Denis (93).
Tarif : 15 €, pass famille (4 billets) : 50 €. Réservation sur www.stadedefrance.com.